

CONDITIONS DE LOCATION D'ANCETRES

Réservation et paiement:

La réservation ne sera considérée comme définitive qu'après versement d'un acompte de 50% du montant total et après signature du contrat.

Le solde est à payer 30 jours avant la date prévue.

En cas de réservation effectuée moins de 30 jours avant la date prévue, la totalité est due à la réservation.

Le départ du véhicule ne pourra, en aucun cas, avoir lieu s'il n'y a pas eu paiement intégral de la location.

Annulation du locataire:

En cas d'annulation notifiée plus de 45 jours avant la date par le locataire, l'acompte ne sera restitué en aucun cas.

En cas d'annulation notifiée moins de 45 jours avant la date par le locataire, la totalité de la location sera redevable.

Annulation du propriétaire:

Le propriétaire peut annuler la réservation jusqu'au dernier jour en cas de force majeure (destruction partielle ou totale du véhicule, vol ou tout autre fait justifiant l'impossibilité de le louer).

Les sommes versées par le locataire seront immédiatement restituées.

Aucune indemnité ne pourra être demandée de la part du locataire et le propriétaire n'a aucun devoir de mettre à disposition un autre véhicule.

Le conducteur:

Seul le propriétaire du véhicule est autorisé à le conduire.

Un forfait de 5 heures est compris dans le forfait de location.

Tout supplément est facturé suivant le tarif en vigueur.

Carburant:

La fourniture du carburant est à la charge du propriétaire.

Kilométrage:

Le kilométrage dans la location est limité à un forfait de 150km.

Tout supplément est facturé suivant le tarif en vigueur.

Panne:

En aucune circonstance, le locataire ne pourra réclamer de dommages et intérêts pour l'immobilisation du véhicule en cas de panne.

Litiges:

En cas de litiges, seuls les tribunaux de Namur seront compétents.

Remarques:

.....
.....
.....
.....

Lu et approuvé, le locataire